



Moi, j'ai pas de cancer, j'en n'aurai jamais, je suis contre ! (Pierre Desproges)

Edito

En octobre, c'est un arc-en-ciel de couleurs qui se déploie sous nos yeux :



Bleu comme le logo Facebook et les déjà 78 membres du groupe *J'aime mon village.lalleu* ! Venez nombreux découvrir les actualités et événements de la commune. Likez, partagez, échangez...

Rose comme le ruban symbole d'Octobre Rose, la campagne annuelle de sensibilisation et d'information sur le dépistage du cancer du sein. Tous concernés, tous mobilisés !

Les camaïeux de **jaunes, ocres, bruns et rouges** qui habillent les arbres de nos villages en cette belle saison.

Vert, Violet, jaune, orange, bordeaux, gris : la couleur des nouveaux macarons qu'il faudra apposer sur le pare-brise de nos véhicules les jours de pics de pollution pour pouvoir circuler à Rennes !

On vous en dit plus dans les articles à suivre. Bonne lecture à tous.

Agenda

Bibliothèque: tous les vendredis de 16h15 à 18h30, les samedis et dimanches de 11h00 à 12h00

- 20 oct. - 4 nov. : vacances scolaires de la Toussaint
- 27 et 28 octobre : circuits VTT Lalleu
- 28 octobre : passage à l'heure d'hiver
- 1^{er} novembre : Halloween
- 3 novembre : repas du club de Foot à Lalleu
- 7 novembre : lancement Mois du doc, 20h30, salle des fêtes de Saulnières.
- 9 novembre : conseil municipal
- 11 novembre : centenaire de l'armistice de 1918
- 18 novembre : messe à 9h30, Lalleu
- 30 novembre : soirée Mois du doc 20h An Alloz

Infos mairie



Lundi, Mardi, Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi : fermée
Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30
[02 99 43 12 32](tel:0299431232) / mairie@lalleu.fr
Fermée les 6, 7 et 22 novembre



A l'occasion du **centenaire de la fin de la guerre 14-18**, la cérémonie au monument aux morts de la commune aura lieu le **dimanche 11 novembre 2018**. Toute la population est invitée à y participer : rendez-vous à **11h00** pour les porteurs de drapeaux à la Mairie, puis à **11h10** le dépôt de gerbe au monument aux morts, le message de l'UFAC, lu par Madame Le Maire.

La cérémonie sera suivie par un vin d'honneur à la mairie, offert par la municipalité.

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'**attestation de recensement** est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

→ Suite des avancements de travaux prévus cette année : Les 2 ralentisseurs vont être implantés en octobre ou novembre.

Le conseil municipal vous informe

Suite aux diverses réunions concernant le PLUI, il s'avère qu'à ce jour certaines règles d'urbanisme ne sont pas respectées par tous les administrés. **Cela est inacceptable et inéquitable.** Je pense qu'au prochain conseil, nous en discuterons pour savoir si on vous fait part des déclarations qui arrivent en mairie ou pas. **Il ne s'agit pas là de dénonciation mais de respect de la loi.** Pourquoi certains le font et d'autres pas ?

Sachez que c'est aussi pour vous, car aujourd'hui on s'aperçoit que beaucoup d'éléments nous sont demandés à nous Mairie mais aussi à vous administrés lors d'une vente d'un bien immobilier et sans ces éléments, des ventes peuvent être reportées ou annulées car le vendeur est « hors la loi ».

Rappel Urbanisme

Les constructions d'une surface de plancher supérieure à 5m² sont soumises à déclaration préalable auprès du service urbanisme de la commune. De même que les travaux modifiant la configuration de façade (couleur, bardage, création d'ouverture ...), l'aspect du toit (fenêtres de toit, panneaux solaire...) et les poses de clôture et portail qui sont aussi soumis à déclaration.

Déclaration préalable

- les constructions nouvelles d'une superficie supérieure à 5m² et inférieure à 20m² (ex : abri de jardin de 15m²),
- les extensions d'une construction existante (ex : une véranda de 15m²),
- les modifications de l'aspect extérieur d'un bâtiment (création ou modification d'ouvertures ou menuiseries),
- modification de toitures (changement de toiture, pose de panneaux solaires ...),
- changements de destination des locaux (transformation de garage en chambre ...),
- les aménagements de combles si création de surface de plancher ou création d'ouvertures (aménagement d'un étage d'une hauteur de sous plafond de 1,80m),
- les piscines dont le bassin est compris entre 10m² et 100m²,
- les clôtures donnant sur la voie publique et les clôtures entre voisins.

Permis de construire

- les constructions nouvelles supérieures à 20m²
 - l'extension d'une construction existante supérieure à 20m²
 - les piscines avec bassin supérieur à 150m²
- Pour les constructions supérieures à 150m², le recours à un architecte est obligatoire

Pour un permis de construire il vous incombe de faire l'ouverture de chantier en mairie, mais aussi d'afficher les éléments administratifs sur le chantier en cours.

Une fois les travaux terminés, pensez à le signaler en mairie pour être en règle avec l'administration.

Attention :

Lors d'un dépôt de dossier, bien lire le retour notifié par la mairie, les démarches administratives ne s'arrêtent pas là ! Pour vos projets de constructions ou divers aménagements ou vos achats immobiliers, il est fortement conseillé de faire un certificat d'urbanisme opérationnel (appelé CU b) de façon à savoir si votre projet est viable. Ceci afin d'éviter tous désagréments sur un investissement que vous avez établi.



Infos pratiques



A la fin du mois, n'oubliez pas le passage à l'heure d'hiver !
Le dimanche 28 octobre, à 3h du matin, il sera en fait 2h !

Dessin Philippe Geluck

A compter du 1^{er} octobre 2018, Rennes passe à l'ère Crit'Air :

Le dispositif Crit'Air permet d'identifier les deux-roues, automobiles et utilitaires en fonction de leurs émissions polluantes, au moyen d'un autocollant sécurisé de couleur apposé sur le véhicule. Il permet aux moins polluants de pouvoir circuler dans les agglomérations où ont été instaurées des restrictions de circulation les jours de forte pollution.

Coût d'une vignette : 3,62 €



Pour savoir comment vous la procurer et vous informer sur les conditions d'application, consultez le site officiel

www.certificat-air.gouv.fr

Connaissez-vous FranceConnect ?

Un outil simplifié proposé par l'état pour un accès aisé à tous les services publics.

Les Impôts, la CAF, la Sécurité sociale, la mairie, l'immatriculation d'un véhicule, la consultation des points de permis de conduire... Pour toutes ces démarches administratives, vous devez jongler avec une multitude d'identifiants et mots de passe.

Avec **FranceConnect**, plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe.



FranceConnect se matérialise par un bouton sur une page Internet. Dès que vous rencontrez ce bouton, vous pouvez vous connecter avec l'un de vos identifiants déjà existants et sécurisés (impôts, La Poste, Ameli ...). Il n'est pas nécessaire d'en créer un nouveau !

Toutes les infos sur franceconnect.gouv.fr

Infos Communauté de Communes

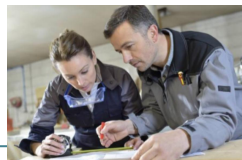
OFFICE DES SPORTS DU SEL DE BRETAGNE

Planning des animations sportives vacances de la Toussaint pour les enfants de 8 à 10 ans :

- > lundi 22 octobre : sports de ballons
- > mardi 23 : Kampus 137(escalade, Jump & Ninja/ multisports)
- > mercredi 24 : sports innovants
- > jeudi 25 : animations Halloween
- > vendredi 26 : Equitation & multisports

Prévoir un pique-nique et des chaussures de sport de rechange. Ramassage en bus prévu dans les communes. Vous pouvez choisir les activités à la carte. Nous donnerons cependant priorité aux enfants inscrits sur les 5 jours et ils bénéficieront d'un tarif préférentiel : 65€ pour la semaine d'activités (au lieu de 75€). ATTENTION : nombre de places limitées !

Informations et renseignements : 06 78 07 89 49
osc-leseldebretagne@orange.fr



Service Information Jeunesse - SIJ Bretagne Porte de Loire :

Jeunes, établissements scolaires, parents, du CAP au Bac + 5, l'apprentissage vous intéresse ? Pour répondre à toutes vos questions, venez rencontrer et échanger avec des entreprises et des apprentis.e.s !

Lundi 5 novembre - 18h / 19h30
Lycée Jean Brito, Bain-de-Bgne
Inscription : 02 23 20 42 53
p.lecomte@bretagne.bzh



Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

Le **FGDON 35** vous informe sur la progression des interventions de **destruction de nids de frelons**.

En 2018, 158 nids de frelons ont été pris en charge dans 20 communes du territoire contre 58 en 2017.

VACANCES D'AUTOMNE

DU 22 AU 31 OCTOBRE 2018

PROGRAMME DE L'ANIMATION JEUNESSE
COMMUNAUTAIRE LEO LAGRANGE OUEST

Le nouveau programme jeunesse des vacances est disponible :

FLOOR ON FIRE, ATELIER STREET ART, SOIRÉE CINÉMA, RIDE AND SOUND, SOIRÉE AU MUSÉE, ESCAPE GAME, LE COMCOM CHAMPIONSHIP...

renseignements et inscriptions :

06 47 00 52 97

anne-lise.jeunesse@bretagneportede Loire.fr

facebook : Espace Jeunes Tresboeuf



PROGRAMME COMPLET SUR BRETAGNEPORTEDELOIRE.FR



Plus d'infos auprès de votre maire, de la Communauté de communes et sur bretagneportede Loire.fr



L'association **Les Petit's Petons** (Sel de Bretagne) propose aux enfants non scolarisés et accompagnés d'un adulte (parents, assistantes maternelles) des matinées ludiques et éducatives : **les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 11h30**.

L'équipe de bénévoles met en place, en collaboration avec des professionnels de la petite enfance, des activités créatives, artistiques ou de manipulations et des temps de découverte du monde animal (promenade en poney au centre équestre de Saulnières, visite du parc animalier de Pléchâtel ...).

Dates à retenir

Braderie à la Couyère : le 18 Novembre 2018

Matinée Spectacle de Noël : le 15 Décembre 2018

Contact : 07 66 04 59 39 / lesptitspetons35@gmail.com



Les ateliers de fabrication numérique de Bretagne Porte de Loire communauté

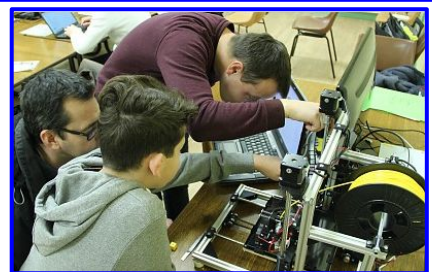
A Bain de Bretagne, découvrir la fabrication numérique, les mercredis de 14H30 à 17H 31 oct. et 7 nov. : S'initier à la programmation avec Arduino (2 séances)

14 et 21 nov. : Utiliser une brodeuse numérique et une découpeuse vinyle (2 séances)

28 nov. et 5 déc. : S'initier à la robotique (2 séances)

A Saulnières, les lundis de 20 à 22H, ateliers pratiques

Contact : 02 99 43 96 00 / multimedia@bretagneportede Loire.fr



Envoyez-nous vos articles et photos avant le 10 de chaque mois à : lepetitjournalde lalleu@gmail.com

Racontez-nous Lalleu

Le club de l'US Tresboeuf-Le Sel-Lalleu a rendu un hommage le vendredi 14 septembre 2018 à 19H00 à Frédéric CHETIBI, joueur du club et pompier volontaire à la caserne de La Couyère, décédé lors d'un accident de la route en juin dernier. Il envisageait de repartir pour une douzième saison au sein de l'US TSL.

« Tant d'années passées avec nous pour partager la même passion : le foot ».

« Tu étais unique, le plus motivé, combatif, un gagnant, ... on pouvait toujours compter sur toi. Le patron de la surface c'était toi, un excellent gardien de but, ... Tu étais impressionnant ».

A l'occasion de cet hommage, de nombreuses personnes se sont retrouvées pour jouer au football en son honneur ou pour encourager les équipes panachées et composées de la famille, d'amis, de collègues, de pompiers, de joueurs et d'anciens joueurs, de tous âges.

« Tu resteras un modèle de courage, de persévérance, de passion, d'humilité, ... tout ce qui fait un grand homme ».

Cette saison, le club est composé d'environ 130 licenciés répartis dans les différentes catégories, du débutant U5 au vétéran (+35 ans). Les jeunes de l'US TSL pratiquent le football au sein du Groupement de Jeunes du Canton du Sel qui correspond à l'entente entre 2 clubs : le nôtre (US TSL) et l'union Sportive La Bosse Saulnières (US BS). Les adultes de l'US TSL composent les 2 équipes seniors et l'équipe vétéran. Pour compléter et renforcer nos différentes équipes, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs, expérimentés ou non, mais aussi d'un(e) candidat(e) de +16 ans pour passer l'examen d'arbitre officiel.

L'US Tresboeuf-Le Sel-Lalleu organise le samedi 03/11/2018 à Lalleu une soirée. Cette année nous proposons au choix : Couscous ou Jambon au Porto/gratin dauphinois (adultes ou enfants). Possibilité de commander des repas à emporter. Les tickets sont à réserver auprès de Dominique Jagault ou Damien Colas. Le repas est offert aux jeunes licenciés de l'US TSL du groupement de jeunes uniquement.

Renseignements : facebook > ustresboeuflesellalleu www.us-ts.footeo.com

Contact jeunes : Damien COLAS (Président US TSL et responsable GJCS) 06-21-74-61-98

Contact séniors/vétérans : Christophe VIGNON (secrétaire) 06-60-75-78-23

Contact séniors : Cédric BERTEL (dirigeant et coach) : 06-63-15-55-96

Contact arbitres : Lionel MONNERIE (secrétaire adjoint et référent arbitre) 06-50-34-56-99



Bibliothèque de Lalleu

Noël approche !

Amis lecteurs et lectrices de tous âges, il est temps pour vous de nous faire parvenir la liste de vos souhaits de livres, bd ou jeux pour vous et vos enfants, et ce au plus vite afin que le Père Noël de la bibliothèque fasse ses emplettes et dépose sur nos étagères vos cadeaux tant attendus !

Alors à vos crayons. Nous sommes impatients de découvrir vos listes.

Vendredi 16h15-18h30
Samedi et dimanche
11h00-12h00



L'équipe de la bibliothèque s'associe cette année encore à l'événement national du **Mois du Film Documentaire**. En attendant le rendez-vous qui se tiendra à Lalleu, à l'épicerie An Alloz le 30 novembre (tous les détails dans le prochain numéro du Petit Journal) nous vous conseillons de suivre le programme complet des projections sur www.moisdudoc.com

La **soirée d'ouverture officielle de la 19^e édition** en Ile-et-Vilaine se tiendra à la **salle des fêtes de Saulnières, le 7 novembre, à 20h30** - séance gratuite en présence de la réalisatrice.

Le Saint des voyous, un film de Mailys Audouze, 34 min, 2017

« À travers l'expérience d'enfermement en pénitencier pour enfants qu'a vécu son père entre ses 15 et ses 18 ans, la réalisatrice questionne la résilience et la transmission. »

Venez découvrir un nouveau livre, une activité culturelle, et pourquoi pas nous en parler ! Inscription gratuite
Bibliothèque de Lalleu - école de Lalleu - **DEVENEZ BÉNÉVOLE pour la bibliothèque: 06 26 15 24 23**

Le petit journal de Lalleu - lepetitjournaldelalleu@gmail.com

Comité de rédaction: C. Digue, N. Simon, L. Neveu, E. Prime, T. Lassalle, C. Croixmarie, B. Legoff, C. Dibon, M. Esteve

Mairie de Lalleu - 6 rue des Hortensias - 35 320 Lalleu

tel: 02 99 43 12 32 - mail: mairie@lalleu.fr - www.lalleu.fr

Réunion du conseil municipal

du 31 août 2018

Présents : Mmes DIGUE, COTTIER, CROIXMARIE, MALEUVRE, NEVEU et PRIME. Mrs BOURDEAU, CHOLLET, CLÉMENT, ÉTENDARD et LASSALLE.

Absent excusé : Mr JAGAULT ayant donné pouvoir à Mme DIGUE.

Absents : Mrs BARREL et LURTON.

Subvention au titre des amendes de police :

Une demande de subvention d'amende de police a été faite auprès du conseil départemental en vue de l'aménagement des futurs ralentisseurs qui vont se trouver à la sortie du bourg, en direction du lieu dit "Les Bruyères" à la hauteur du lieu dit La Clémencière et sur la route en direction de La Couyère, au niveau de la sortie du bourg juste avant le cimetière.

Pour rappel ces travaux vont être entrepris par la société Pigeon pour un montant de 16 752€.

La subvention accordée par le conseil départemental est de 5 350 €.

Vote : Pour : 12

Nouveaux horaires de garderie 2018/2019

Suite à la demande de parents d'élèves concernant l'heure d'ouverture de la garderie du matin de notre école, et en concertation avec le personnel de l'école, il est demandé au conseil d'approuver le nouvel horaire d'ouverture du matin.

L'horaire proposé est : 7h au lieu de 7h15 jusqu'à présent.

Vote : Pour : 12

Nouvelle tranche de tarification horaire suite à la modification d'horaires

Pour être en adéquation avec l'arrivée des enfants à la garderie un tarif horaire au quart d'heure est proposé pour remplacer le tarif de la demi-heure. Une grille tarifaire est transmise aux parents en fonction de l'heure d'arrivée en garderie jusqu'à l'entrée en classe ou le soir jusqu'à l'arrivée des parents.

Vote : Pour : 12

Le tarif est de 0,55€ du ¼ d'heure et les mairies prennent à leur charge 0,07€ par ¼ d'heure.

Pour l'année 2017-2018 le coût de la garderie par commune a été pour les communes du RPI : LALLEU : 324,38€, La COUYERE : 102,34€ et THOURIE : 460,74€.

Règlement de la garderie pour l'année scolaire 2018-2019

Suite à ces différents changements pour la garderie, nous modifions donc le règlement de la garderie pour notre Ecole NIKI DE SAINT PHALLE. *Pour information, nous accueillons cette année les tous petits jusqu'à la Moyenne Section soit 48 enfants (dont 30 environ mangent chaque jour à la cantine).*

Liste des emplois susceptibles d'effectuer des missions impliquant la réalisation d'heures supplémentaires.

La trésorerie de Bain de Bretagne nous demande la liste effective des agents de notre commune susceptibles d'effectuer des heures supplémentaires.

Cadre des agents techniques : Joël GODET, Brigitte MONTERA, Caroline DANIELO et Laurent HAMON.

Cadre des Rédacteurs (administratif) : Marine COLIN

Cadre des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles : Carole COUZIC

Vote : Pour : 12

Un arrêté individuel est pris pour chaque agent concerné.

Demande de subvention auprès du département pour la DETR (Dotation d'Équipement Territoires Ruraux) :

Suite aux travaux effectués par l'entreprise FESTOC de Janzé pour les changements d'ouvertures de l'école soit au total 16 ouvertures pour un montant total de 28 746€ une validation de fin de travaux et de paiement de facture auprès de la trésorerie nous est demandé.

Vote : Pour : 12

Référent RGPD (Règlement Général de Protection des Données) :

La loi, rappelant l'obligation pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics de désigner un délégué à la protection des données, en application du règlement européen sur la protection de données à caractère personnel, est entrée en vigueur le 25 mai 2018. La fonction de délégué à la protection des données peut être exercée sur la base d'un contrat de service conclu avec un organisme indépendant de celui responsable du traitement. Pour permettre aux collectivités territoriales et établissements publics de se mettre en conformité, le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine (CDG 35) a mis en place ce service.

Il est proposé au conseil de faire appel au CDG et de désigner celui-ci comme référent. La CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) en sera informée.

Pour information ce service est payant et est pris en charge par la Com.Com. Il sera donc répercuté sur les communes dans le cadre d'une action collective. Le tarif forfaitaire de la prestation est de 0,37 €/habitant/an soit pour Lalleu 220,89€ pour la période couverte de cette convention.

Vote : Pour : 12

Divers :

Analyse des finances de la Mairie par rapport aux différents comptes de gestions.

Installation des compteurs LINKY

Rappel : un arrêté a été pris concernant cette installation, et est consultable en Mairie.

Garderie du soir (réunion de conseil du 05/10/18)

Vu le nombre d'enfants en garderie du soir, un état des lieux va être fait avec la commission scolaire et le personnel communal en charge de la garderie.

Réunion Spécial PLUI (réunion du 05/10/18)

Thierry Lassalle, référent PLUI, transmet des informations concernant les diverses réunions qui ont lieu régulièrement. Un état des lieux des différents inventaires effectués (exploitations agricoles, haies bocagères, bâtiments susceptibles d'être remis en habitation dans les villages, les Stécal = zone d'activité professionnelle) nous sera présenté prochainement. C'est un travail régulier qui est demandé en vue de la validation du PLUI avant les enquêtes publiques qui auront lieu courant 2019.

La vie de la commune



Association des parents d'élèves (APE)

Thourie – Lalleu – La Couyère

Suite à la réunion du 19 septembre 2018, voici la composition du bureau :

Présidente : Céline Marsais / Vice-présidente : Nathalie Rativel

Trésorière : Marina Gilaux / Trésorière adjointe : Stéphanie Lebreton

Secrétaire : Élodie Petitjean / Vice-secrétaire : Typhaine Morel

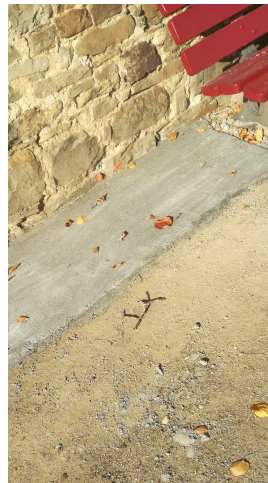
Prochaine manifestation à noter dans vos agendas !

« Les enfants chantent pour Noël » animation musicale par les enfants du RPI suivi du traditionnel goûter de Noël

Dimanche 16 décembre, 14h30 – Salle de l'Astrolabe à La Couyère

Nous contacter : des boîtes aux lettres APE sont à votre disposition dans les trois écoles du RPI ou par mail : ape.tlc@laposte.net

RAPPEL : VTT à Lalleu en octobre
Samedi 27 à 14h et Dimanche 28 à 8h
Rdv salle polyvalente - engagement 5 €
Parcours de 8, 25, 35 et 45 kms



Mystère place de l'église !

Quelque chose se prépare sur la place du bourg, à proximité de l'abri bus.

Vous en saurez plus dans le prochain numéro du Petit Journal !

En attendant, qui a une idée sur la destination de cette dalle en béton ? Les enchères sont ouvertes...

On vous réserve une belle surprise !!

La parole aux acteurs locaux

Vous souhaitez faire parler de vous, écrivez-nous...

Pour passer un moment convivial en famille ou entre amis,

le **bar-restaurant An Alloz à Lalleu** vous propose :



Le **marché hebdomadaire de Thourie** prend ses **quartiers d'hiver à compter du samedi 3 novembre.**

Vous le retrouverez installé au préau près de l'étang pour une animation automnale :

Concours de citrouilles, châtaignes grillées, soupes et plats à emporter



Sans oublier les stands habituels de producteurs locaux, pour la plupart bio : La Goslardise (biscuits et pain d'épices), le Gaec Rativel (viande, terrines), le pain de la Ferme de l'okö, le miel des Ruchers du Semnon, les volailles de la Ferme de la Guennett, mais aussi des légumes, du fromage, des galettes...

Tous les samedis de 10h à 12h

Les p'tites annonces

1^{ÈRE} FÊTE DE LA MER à Soulvache
Vendredi 2 novembre à 19h
Concert du groupe La Bricole, sardines grillées & co
Café concert Le Papier Buvard
2 rue de la Mairie 44 Soulvache



Mathieu, professeur depuis 1972, propose des **journées yoga** à la Maison du Yoga de Bretagne à Lalleu (la haute Jambuère)

Sam. **10 novembre** 2018 : 14h15-18h45
Sam. **19 janvier** 2019 : 14h15-18h45

Au programme : kurma yoga, pause thé, yoga nidra et assise. (tous niveaux)

Réservation : 02 99 43 17 90 ou ecoleym@orange.fr

BRADERIE DE NOËL
Dimanche 18 novembre 9h - 17h
Salle Astrolabe - La Couyère



Infos pour les exposants

- Installation à partir de 8 h
- Réserver votre emplacement

- 07.66.04.59.39
- lesptitspetons@gmail.com

Tarif de l'emplacement
Pour 1 table de 1m20 et chaise : 3 euros

- Possibilité de réserver plusieurs emplacements.
- Paiement à la réservation

Stand de restauration sur place, géré par les membres de l'association